

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/03/26-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 mars 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Règlement du jeu « Challenge Pix »

Le conseil d'administration approuve le principe d'achat :

- d'un iPad Wifi et cellulaire 32 Go d'une valeur de 510 euros,
- d'un iPad Mini 4 Wifi 128 Go d'une valeur de 456 euros,
- d'un disque dur externe 4 TO d'une valeur de 284 euros,
- d'une enceinte Bluetooth JBL Pulse 3 – connexion à plusieurs avec jeu de lumière d'une valeur de 250 euros,

qui constitueront les lots remis aux lauréats du jeu «Challenge Pix».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 26 mars 2019


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

